

J'ai une question

La plupart des réseaux sociaux ne sont accessibles qu'à partir de 13 ans, ce qui est alors précisé dans les Conditions d'utilisation des sites (consultables à tout moment en bas du site).

Les enfants de moins de 13 ans n'ont donc pas le droit, juridiquement parlant, de s'inscrire sur ces sites. Passé cet âge, l'on considère qu'un enfant est conscient de ce qu'il publie sur Internet et qu'il est alors légalement responsable.

Cette limitation est avant tout faite pour protéger les jeunes internautes...